

Qu'est ce qu'un  
point d'accès au  
droit ?

## Adresse et Plan d'accès

Point d'Accès au Droit  
2 Bis Place du Château 41200 Romorantin-Lanthenay  
Tél. 02.54.96.97.85  
[mjd-romorantin@orange.fr](mailto:mjd-romorantin@orange.fr)



C'est une permanence d'orientation et d'information, anonyme, confidentielle, gratuite et également disponible par téléphone.

Sa mission est d'aider les personnes face à leur litige:

- En les orientant vers un professionnel du droit tel qu'un notaire, un huissier.
- En vous orientant vers une structure de conciliation ou de médiation tel que le conciliateur de justice ou des associations.
- En vous indiquant les démarches en vue de saisine de la juridiction

### SITUATION :

Nous nous situons à côté de la sous-préfecture dans les anciens locaux du Tribunal d'Instance.

### Liens pratiques

[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)  
[www.vos-droits.justice.gouv.fr](http://www.vos-droits.justice.gouv.fr)  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

# POINT D'ACCES AU DROIT

2 Bis place du Château  
Dans l'ancien Tribunal d'Instance  
41200 Romorantin-Lanthenay



Ouvert du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tél : 02.54.96.97.85

*Des permanences tenues par des professionnels du droit ou associations :*

Sur R.D.V au 02.54.96.97.85 ou auprès de l'agent P.A.D.

**\*Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F.) :** Droit de la famille tels que les séparations, enfants, vie maritale, PACS, mariage, divorce...  
**1er et 3ème Mercredi matin du mois**

**\*DEFENSEUR DES DROITS :** Droits administratifs (caf, impôts, pôle emploi...) Problème de racisme, discrimination, harcèlement...  
**1er Mardi après-midi & 3ème mercredi du mois**

**\*HUISSIER :** Il renseigne sur le constat d'huissier en diverses matières, sur la procédure civile d'exécution (signification et exécution d'actes, exclusion locative, loyer impayé, saisie de biens...)  
**2ème Vendredi matin du mois**

**\*MEDIATRICE FAMILIALE :** Pour un règlement amiable des conflits familiaux (divorce, séparation...)  
**2ème Mardi matin du mois**

**\*C.L.C.V :**  
(consommation, logement et cadre de vie) : défense du consommateur  
**3ème Mardi après-midi du mois**

**\*NOTAIRE :** famille, immobilier, fiscalité, patrimoine, entreprise...  
**3ème jeudi après-midi du mois**

### Nouveau!!!

**\*DROIT DES ASSURANCES :** vous délivre une information pratique et pédagogique sur l'assurance, tous publics  
**2ème lundi matin du mois**

### Nouveau!!!

**\*DROIT DU TRAVAIL :** toutes questions relatives au Travail, tous publics  
**1er et 4ème lundi après-midi**

sur R.D.V. Au 02.54.96.97.85

**\*L'Ecrivain Public :** Pour les personnes qui ont besoin d'une aide dans la rédaction de leurs courriers administratifs ou juridiques.  
**2ème et 4ème mardi après-midi**

sur R.D.V. Au 02.54.42.10.00

**\*A.D.I.L. :** Pour tout renseignement sur le droit du logement, (insalubrité, gestion contrat de location, prêt à la rénovation, malfaçon...)  
**1er & 2ème jeudi après-midi du mois**

sur R.D.V. AU 02.54.44.64.33

**\*ACTION LOGEMENT :** Information sur le logement(FSL, crédit pour les salariés, surendettement..)  
**1er et 3ème Mardi après-midi du mois**

sur R.D.V. Au 06.07.89.27.10

**\*CONCILIATEUR de JUSTICE :** Il permet de trouver une solution à l'amiable dans un conflit entre personnes privées (conflit entre particuliers ou avec une entreprise) et en dehors de tout procès.  
**1er Mercredi et 2ème Jeudi du mois, toute la journée**

sur R.D.V. Au 02.54.33.39.63 ou Au 02.54.96.97.85

**\*AV 41 (association d'aide aux victimes) :**  
Accompagne les victimes d'infractions pénales et les aide à surmonter leurs difficultés psychologiques et matérielles.  
**1er, 3ème et 4ème Jeudi du mois, toute la journée**

Sont également présents au P.A.D. De Romorantin (sur convocation)

**\*DELEGUES DU PROCUREUR / \*S.P.I.P.**

Vos démarches...

### Les Formulaires :

Au sein du Point d'Accès au Droit vous aurez la possibilité de retirer des imprimés tels que les aides juridictionnelles, les requêtes JAF (Juge des Affaires Familiales), les dossiers prud'hommes, les injonctions de faire ou de payer, les dossiers de surendettement, etc...

